

Revendications des membres Force Ouvrière

Comité de travail Période hiver 2017-2018 Lyon

Dispositions pour l'activité

- Acquisition de 2 week-ends par planning systématique.
- Attribution du week-end précédent une période de congés systématiquement.
- Maintien des usages plannings matin/soir pour les ayants droits.
- Extension de la planification matin/soir aux salariés volontaires.
- Proposition d'une planification sénior en 4-2, 2 découchés suivis de 2 repos.
- Pas de PS avant 7h en jour 3 lorsque le jour 2 est une fin de service.
- Extension des plannings à 56 jours.
- Mise en oeuvre en concertation avec les OS d'une étude sur la pénibilité induite par les rotations à amplitudes supérieures à 10 heures en corrélation avec l'augmentation de l'âge moyen des commerciaux de bord ainsi que des actions à mener.

Réserve

- Pas plus de 3 périodes de réserve par année.
- Proposition d'une étude sur une planification de la réserve par block de réserve de 4 à 6 jours par période de 28 jours pour tous les plannings.

Organisation comité de travail

- Demande de 4 comités de travail annuel au regard de l'activité présentée par des périodes différenciées A/B.